

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

Etaient présents : MM. AYCAGUER, GARCIA, BOYE, PASIAN, HERNANDEZ, MAINARDIS, LANGER, LAFARGE, CHAUDRON, SACAREAU, MERCI, MONDON, MONTES, MICLO, RICHARDSONS, HOMEHR, PRETOTTO, GUY.

Absents ayant donné procuration : MM. BRUSTON, MARAIS, SOBIERAJEWICZ, DE OLIVEIRA, TOUSCHE.

M. MAINARDIS Antoine est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 21 Heures.

Après lecture du compte rendu du conseil municipal du 17 avril 2014, aucune remarque n'a été apportée, il est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil de présenter les sujets suivants n'ayant pas été inscrits à l'ordre du jour et qui nécessitent une délibération :

- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet avec suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Classement dans le domaine public communal de la voie de contournement du Collège
- Déclassement du chemin rural de Vie Longue avec classement dans le domaine public communal.
- Révision des droits de place pour les commerçants ambulants.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour inclure ces points dans l'ordre du jour.

1 – Vote des taux des Impôts Locaux:

M. le Maire rappelle les taxes locales en 2013 et deux simulations d'augmentation des taux des taxes locales pour 2014 présentées dans le D.O.B., afin de prévoir une légère compensation financière.

	Bases 2013 en €	Taux 2013 en %	Produits 2013 en €	Bases 2014 en €	Produits en € Sans changer les taux Hypothèse 1	T.H. : 13,05 % T.F.B. : 17,95 % T.F.N.B : 74,87 % Hypothèse 2	T.H. : 13,25 % T.F.B. : 18,00 % T.F.N.B : 76,02 % Hypothèse 3
Taxe d'Habitation	3 082 000	12,65	389 873	3 232 000	408 848	421 776	428 240
Taxe Foncière Bâti	2 295 000	17,25	395 888	2 389 000	412 103	428 826	430 020
Taxe Foncière Non Bâti	66 200	72,58	48 048	66 200	48 048	49 564	50 325
Total			833 809		868 999	900 166	908 585
Différence des Produits 2013/2014					+ 35 190 €	+ 66 357 €	+ 74 776 €

M. le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la présentation des trois hypothèses.

M. le Maire rappelle que la fiscalité communale est à un taux extrêmement bas et le fait que la Commune ait changé de strate de population, les taux seront encore plus bas par rapport aux communes de même strate.

L'augmentation proposée pour faire face aux baisses des dotations de l'Etat et aux investissements à réaliser est inférieure à 1 point.

Mme BOYE s'inquiète de savoir si l'augmentation de la fiscalité pourrait favoriser l'embauche à temps complet de l'adjoint technique recruté au 1^{er} juin 2014.

M. le Maire répond que le Conseil Municipal s'est prononcé pour un recrutement à 28 H et qu'un autre agent des services techniques est à ce jour embauché pour 24 H et souhaiterait également bénéficier d'un temps complet.

Il n'est pas, dans le contexte actuel prévu de modifier ce qui a été décidé par le Conseil Municipal.

Mme BOYE précise que la différence des salaires d'un temps non complet avec un temps complet devrait être largement compensée en terme financier par le travail effectué des agents qui permet à la Collectivité de ne pas recourir à certains achats.

Mme BOYE évoque ses propos en citant l'exemple de la confection de bacs poubelle réalisés par les services techniques.

M. MONTES s'interroge si le choix de l'hypothèse 3 permettrait de faire face aux dépenses liées à l'augmentation des heures du personnel.

M. le Maire répond que l'écart qu'il y a entre l'hypothèse 2 et l'hypothèse 3 est très exactement le montant du salaire correspondant au passage de l'adjoint technique de 28 H à 35 H, c'est dire les marges de manœuvre que la Commune dispose avec ces augmentations des taux.

M. GARCIA précise que si l'adjoint technique recruté passe de 28 H à 35 H, il faudra également faire bénéficier l'adjoint technique qui est aujourd'hui embauché à 24 H, du temps complet.

M. CHAUDRON fait la remarque de l'inscription en investissement de l'achat d'un tracteur pour 32 000 € et s'interroge de savoir si la Commune a besoin d'un équipement d'une valeur aussi élevée.

M. le Maire répond que l'inscription de l'achat de ce tracteur figure sur les investissements budgétés depuis 2012 et que son achat n'a toujours pas été réalisé.

M. le Maire précise que les augmentations des taux des taxes locales proposées sont affectées au budget fonctionnement et permettraient d'augmenter les marges de manœuvre.

Les investissements inscrits pourront être négociés par la réalisation d'une partie du patrimoine, dans le cas actuel où les subventions du Conseil Général diminuent.

M. SACAREAU demande si la limite de la perception de la Dotation de Solidarité Rurale se situe au niveau de l'hypothèse 2 ou 3.

M. le Maire ne peut pas apporter de réponse, car depuis 2011 l'administration fiscale n'a pas communiqué le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal.

Mme LANGER s'interroge sur le montant des travaux inscrits pour 33 000 € concernant la réfection de l'électricité de l'Eglise, supposant que la facture réelle sera moindre.

M. le Maire répond que le devis est exactement de 33 000 € pour l'éclairage et le chauffage de l'église. Il a été réalisé il y a déjà quelques temps sur avis des Monuments Historiques. La facture risque d'être même plus élevée.

En outre, le montant du devis inscrit pour l'achat du tracteur est le montant maximum des devis établis, mais un marché public devra être lancé pour cet achat dont le montant de la facture devrait être inférieur à 32 000 €. La subvention est de toute façon versée selon le montant de la facture.

M. HOMEHR intervient dans le sens de souligner que la différence entre la solution 2 et 3 représente un peu plus de 8 000 € de recettes en plus. S'il n'y a pas d'augmentation, cela voudrait dire que la Commune se priverait durant les six années de mandat qui viennent de plus de 50 000 €, sans procéder à une augmentation des taux chaque année.

Cette augmentation permettrait de couvrir des charges de fonctionnement, ce qui revient à quelques dizaines d'euros par foyer.

M. le Maire précise qu'en divisant 8 000 € par 1500 foyers fiscaux, l'augmentation revient à 5 ou 6 € par foyer.

Mme MERCI propose, si la solution 3 est votée, de ne pas toucher à la fiscalité l'année prochaine et de voir l'évolution du budget et rajuster en fonction dans 2 ans, puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation durant 4 ans.

M. GARCIA propose d'augmenter peu mais chaque année.

M. le Maire soumet la décision d'augmentation des taux au vote :

Par 9 voix pour l'hypothèse 2 et 14 voix pour l'hypothèse 3, le Conseil Municipal se prononce pour une augmentation des taux selon :

- taxe d'habitation : de 12,65 % à 13,25 %
- taxe sur le foncier bâti : de 17,25 % à 18 %
- taxe sur le foncier non bâti : 72,58 % à 76,02 %.

2 – Vote du Budget Communal 2014 :

M. le Maire précise que le budget se vote par chapitre. Il donne l'explication des sommes inscrites par chapitre. M. le Maire présente la section de fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2014

Section de Fonctionnement – Vue d'ensemble.

Chapitres	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
	TOTAL DEPENSES	2 060 375,65	2 228 055,23	1 966 927,01	2 233 012,00
011	Charges à caractère général	586 456,29	638 790,00	607 905,36	658 300,00
012	Charges de personnel	902 403,06	968 750,00	915 373,29	907 000,00
014	Atténuations de produits	47 500,00	47 500,00	47 500,00	118 971,18
65	Autres charges de gestion courante	202 776,41	241 400,00	237 974,93	337 340,00
66	Charges financières	146 963,89	140 000,00	135 890,76	128 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	5 000,00	0,00	8 000,00
023	Virement à la section d'investissement	/	164 329,23	/	53 734,82
042	Opérations d'ordre entre section	173 276,00	22 286,00	22 282,67	21 666,00
	TOTAL RECETTES	2 242 196,53	2 228 055,23	2 150 994,67	2 233 012,00
70	Produits des services	202 633,44	206 000,00	201 156,51	196 500,00
73	Impôts et taxes	904 403,82	954 900,00	967 331,82	954 737,00
74	Dotations et participations	823 715,17	788 604,00	818 038,24	798 498,00
75	Autres produits de gestion courante	26 702,80	23 000,00	26 544,26	23 000,00
013	Atténuation de charges	67 150,36	50 000,00	66 477,16	30 000,00
76	Produits financiers	6,20	6,00	5,05	5 664,11
77	Produits exceptionnels	157 584,74	5 000,00	11 441,63	10 000,00
042	Travaux en régie	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	/	140 545,23	/	154 612,89

Résultat de clôture de l'exercice 2013 (Fonctionnement) :

2 150 994,67 - 1 966 927,01 + 140 545,23 (résultat reporté) = + 324 612,89 €

**Pour B.P.2014 : Affectation au compte R-1068 de 170 000,00 €
et report au compte R-002 de 154 612,89 € D**

M. le Maire fait constater qu'il y a eu une diminution au chapitre 12 « charges du personnel » car un certain nombre de contrats et personnels qui étaient rémunérés par la Mairie, le sont actuellement par la MJC. Il y a un transfert de comptes, moins de dépenses de personnel mais les subventions à la MJC sont plus importantes.

Globalement les charges de personnel n'ont pas trop augmenté, mais les recettes ont beaucoup diminué, notamment à travers les aides de l'Etat pour les contrats aidés.

M. GUY demande s'il est possible de connaître la valeur du delta entre la subvention versée à la MJC et les honoraires des employés en propre. M. le Maire ne peut pas répondre précisément à cette question. Il rajoute que des négociations sont en cours entre la Mairie et la MJC.

Mme HERNANDEZ précise que depuis la rentrée, la commune n'a pas le droit de mettre du personnel contractuel à la disposition de la MJC, pour mener les activités liées à l'ALAE (Activités de Loisirs Associées à l'Ecole). Ce personnel, auparavant employé par la Mairie a été repris par la MJC.

Mme HERNANDEZ rajoute que, suite à l'annonce du départ du directeur de la MJC, la Commune a rencontré la Fédération Régionale des MJC avec laquelle il y a une convention pour l'embauche d'un poste de direction, entre autres, et il a été demandé de revoir l'organisation des postes de direction, qui reviennent chers à la Commune.

La MJC est en train de revoir toute son organisation et la Commune devrait arriver à faire une économie d'environ 20 000 €.

M. le Maire précise que le volet périscolaire doit être examiné de très près dans la perspective d'un transfert à la Communauté de Communes du Savès.

Section de Fonctionnement – Dépenses.

Articles	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
011	Charges à caractère général	586 456,29	638 790,00	607 905,36	658 300,00
60611	Eau & Assainissement	11 141,17	14 990,00	10 560,18	10 000,00
60612	Energie-électricité	109 091,41	120 000,00	130 530,81	125 000,00
60622	Carburants	10 247,75	13 000,00	11 116,62	13 000,00
60623	Alimentation	535,85	1 000,00	561,42	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 655,32	2 500,00	79,51	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	9 308,30	11 000,00	8 627,46	10 000,00
60632	Fournitures d'équipement	10 187,82	10 000,00	10 598,37	10 000,00
60636	Vêtements de travail	2 018,17	2 000,00	2 130,56	2 500,00
6064	Fournitures administratives	7 027,16	7 000,00	6 334,23	7 000,00
6065	Livres, disques, cassettes	8 047,52	8 000,00	8 011,55	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	20 164,28	20 000,00	19 542,35	20 000,00
611	Contrats prestations services	217 422,11	230 000,00	210 624,51	240 000,00
6132	Locations immobilières	8 400,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 500,00	4 889,10	7 000,00
61521	Entretien de terrains	9 176,52	11 000,00	12 646,15	10 000,00
61522	Entretien de bâtiments	33 579,86	35 000,00	22 902,33	30 000,00
61523	Entretien de voies et réseaux	12 176,88	15 000,00	23 750,42	20 000,00
61524	Bois et Forêts	2 222,40	1 000,00	2 677,24	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 038,34	10 000,00	8 860,31	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 978,55	2 500,00	1 575,66	2 500,00
6156	Maintenance	24 961,03	27 000,00	27 008,50	25 000,00
616	Primes d'assurances	16 437,00	17 000,00	16 812,00	22 000,00
6182	Documentation générale et Techni	1 146,07	1 500,00	976,31	1 000,00
6184	Versements à des organ.de format.	2 923,18	3 000,00	2 182,58	3 000,00
6225	Indemn. comptable, régisseur	855,22	1 000,00	807,47	1 000,00
6226	Honoraires	7 681,60	7 000,00	6 889,20	10 000,00
6227	Frais d'actes, de contentieux	1 209,23	1 500,00	802,39	1 500,00
6231	Annonces et insertions	3 153,75	3 000,00	3 328,36	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 666,58	17 000,00	17 022,67	17 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 511,00	3 000,00	1 031,68	2 500,00
6237	Publications	3 194,52	5 000,00	3 284,22	5 000,00
6247	Transports collectifs	1 735,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	27,50	500,00	300,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 833,55	7 000,00	6 006,86	7 000,00
6262	Frais de télécommunication	13 713,55	15 000,00	12 256,34	14 000,00
627	Services bancaires	0,00	200,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 779,50	2 000,00	682,00	1 200,00
63512	Taxes financières	3 175,00	4 000,00	3 196,00	4 000,00
63513	Autres impôts locaux	34,00	200,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel	902 403,06	968 750,00	915 373,29	907 000,00
6318	Autre personnel extérieur	135 031,00	139 000,00	138 944,00	143 100,00
6332	Cotisations au FNAI	2 538,33	3 000,00	2 458,34	2 500,00
6336	Cotisations CNG, CG de la FPT	8 008,94	10 000,00	8 489,32	9 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 476,99	1 600,00	1 527,97	1 600,00
6411	Personnel titulaire	360 500,92	370 000,00	375 046,90	370 000,00
6413	Personnel non titulaire	112 499,34	126 000,00	96 724,69	55 000,00
64162	Emplois Avenir	0,00	0,00	0,00	19 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	69 610,60	81 000,00	71 416,09	70 000,00
6431	Cotisations à l'Urssaf	93 248,89	95 000,00	91 398,70	90 000,00
6453	Cotisations caisses de retraite	84 574,56	95 000,00	96 055,62	105 000,00
6454	Cotisations Assedic	11 474,51	15 000,00	10 760,44	10 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	13 259,29	20 000,00	13 851,00	20 500,00
6458	Cotisations autres organismes	2 392,69	3 000,00	2 436,08	3 000,00
6474	Verse aux autres œuvres sociales	4 445,00	5 000,00	4 314,06	5 000,00
6475	Médecine du travail	3 259,60	5 000,00	1 593,10	3 000,00
6478	Autres charges sociales	82,40	150,00	356,98	300,00

Section de Fonctionnement – Dépenses.

Articles	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
014	Atténuations de produits	47 500,00	47 500,00	47 500,00	118 971,18
73921	Reverst. Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	23 971,18
7398	Reverts, restitutions et prélèvt divers	47 500,00	47 500,00	47 500,00	0,00
7489	Reverst, restitutions sur autres attrib.et participations	0,00	0,00	0,00	95 000,00
65	Autres charges de gestion courante	202 776,41	241 400,00	237 974,93	337 340,00
6531	Indemnités élus	61 013,28	61 200,00	61 014,07	61 200,00
6533	Cotisations retraite élus	2 421,61	2 500,00	2 490,03	2 500,00
6534	Cot.sécurité sociale-part patronale	0,00	0,00	5 366,93	5 600,00
6553	Service Incendie	34 948,57	35 600,00	35 560,17	36 100,00
6554	Contribution organismes regroup.	27 081,73	30 000,00	24 491,89	30 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	993,72	1 500,00	975,84	1 500,00
657362	Subvt CCAS	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6574	Subvt fonct.organ. droit privé	76 317,50	110 600,00	108 076,00	189 440,00
66	Charges financières	146 963,89	140 000,00	135 890,76	128 000,00
66111	Intérêts des emprunts. dettes	146 963,89	140 000,00	135 890,76	126 000,00
6615	Int.des cptes courants et dépôts crédit.	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	5 000,00	0,00	8 000,00
6713	Secours et dots	0,00	1 000,00	0,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	4 000,00	0,00	6 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antér.)	/	/	/	/
023	Vir.à la section d'investissement	/	164 329,23	/	53 734,82
023	Vir. À la section d'investissement	/	164 329,23	/	53 734,82
042	Opérations d'ordre entre section	173 276,00	22 276,00	22 282,67	21 666,00
675	Valeurs cptables des immos cédées	42 633,97	/	0,00	0,00
676	Diff.sur réalisations (positives) transf.	108 366,03	/	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements	22 276,00	22 276,00	22 282,67	21 666,00
	TOTAL DEPENSES FONCT.	2 060 375,65	2 228 055,23	1 966 927,01	2 233 012,00

Section de Fonctionnement – Recettes.

Articles	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
70	Produits des services	202 633,44	206 000,00	201 156,51	196 500,00
7022	Coupe de bois	0,00	5 000,00	7 878,50	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	599,99	2 000,00	2 933,41	2 500,00
70323	Red.occup.domaine public	3 644,81	3 600,00	3 655,08	3 600,00
7067	Red.serv.périscolaires et ens.	152 247,28	150 000,00	152 334,52	150 000,00
7083	Locations diverses	385,00	400,00	420,00	400,00
70848	Autres organismes	45 756,36	45 000,00	33 935,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	904 403,82	954 900,00	967 331,82	954 737,00
73111	Contributions directes	807 909,00	833 000,00	850 764,00	908 585,00
7321	Attribution de compensation	59 432,82	59 000,00	59 432,82	0,00
7325	Fds de péréq.Rec.Fisc.Communaux	12 468,00	37 500,00	24 723,00	20 000,00
7336	Droits de place	570,00	500,00	330,00	400,00
7343	Taxe sur les pylônes élect.	24 024,00	24 900,00	24 912,00	25 752,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	7 170,00	0,00
74	Dotations et participations	823 718,17	788 604,00	818 038,24	798 498,00
7411	Donation forfaitaire	418 113,00	423 781,00	423 781,00	413 274,00
74121	Donation solidarité rurale 1 ^{ère} fraction	61 769,00	61 000,00	72 989,00	78 000,00
74127	Donation nationale de péréquation	107 946,00	100 000,00	104 660,00	103 000,00
746	DGID	493,00	500,00	0,00	500,00
74718	Autres	69 880,16	65 000,00	76 714,54	70 000,00
7473	Subvention département	2 340,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compensation perte taxe addit.mutat.	103 489,01	100 000,00	90 500,70	76 986,00
748314	Etat/compens.taxe prof.	547,00	458,00	458,00	360,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	13 564,00	13 477,00	13 477,00	12 073,00
74835	Comp.exonération taxe d'habitation	24 280,00	24 388,00	24 388,00	24 305,00
7488	Autres attribut.et participat.	21 600,00	0,00	11 070,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	26 702,80	23 000,00	26 544,26	23 000,00
752	Revenus des immeubles	2 980,00	2 800,00	2 880,00	3 000,00
758	Produits divers de gestion courante	23 722,80	20 000,00	23 664,26	20 000,00
013	Atténuations de charges	67 180,36	50 000,00	66 477,16	30 000,00
6419	Remb.rémunération de personnel	63 412,36	50 000,00	63 168,16	30 000,00
6459	Remb.sur charges de Sécur.	3 738,00	0,00	3 309,00	0,00
76	Produits financiers	6,20	6,00	5,05	5 664,11
76232	Remb.d'intérêts d'emprunt				5 658,00
768	Autres produits financiers	6,20	6,00	5,05	6,11
77	Produits exceptionnels	157 584,74	5 000,00	11 441,63	10 000,00
7718	Autres produits exceptionnels	6 584,74	5 000,00	11 441,63	10 000,00
775	Produits des cessions d'immos.	151 000,00		0,00	
042	Opérations d'ordre entre section	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
722	Travaux en régie	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
002	Excédent antérieur reporté fonct.	/	140 545,23	/	154 612,89
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 242 196,53	2 228 055,23	2 150 994,67	2 233 012,00

Mme LANGER fait remarquer que l'Association les Guides de France n'existe plus. M. GARCIA répond qu'elle a été regroupée avec les Scouts et Guides de France.

Mme DE OLIVEIRA, LANGER et M. MICLO, membres des bureaux des associations, ne participent pas au vote du chapitre 6574. Toutefois, ils participent au vote à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'adoption de chaque chapitre de la section fonctionnement du budget communal 2014.

M. le Maire présente la section investissement du budget communal 2014 :

Section d'Investissement – Vue d'ensemble.

Chapitres	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
	TOTAL DEPENSES	1 401 621,40	1 590 140,00	607 084,76	1 463 475,00
16	Remboursement d'emprunts	247 954,57	239 000,00	238 414,68	232 000,00
20	Immobilisations incorporelles	915,44	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 650,37	66 700,00	23 028,69	66 500,01
23	Immobilisations en cours	349 702,33	1 204 440,00	285 641,39	1 037 200,00
040	Opérations d'ordres entre section	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales	722 398,69	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	/	/		67 774,99
	TOTAL RECETTES	1 465 664,38	1 590 140,00	445 526,34	1 463 475,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	469 240,78	341 000,00	322 506,44	270 000,00
13	Subventions d'équipements	100 748,91	251 000,00	100 737,16	213 530,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	327 751,34	0,07	501 206,18
27	Autres immobilisations financières			0,00	13 338,00
021	Virements section de fonctionnement	0,00	164 329,23	0,00	53 734,82
024	Produits des cessions	0,00	390 000,00	0,00	390 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	173 276,00	22 276,00	22 282,67	21 666,00
041	Opérations patrimoniales	722 398,69	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		93 783,43		0,00

Résultat de clôture de l'exercice 2014 (Investissement) :

607 084,76 – 445 526,34 + 93 783,43 (résultat reporté) = - 67 774,99

Section d'Investissement – Dépenses.

Articles	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
16	Remboursement d'emprunts	247 954,57	239 000,00	238 414,68	232 000,00
1641	Rembt capital des emprunts	247 954,57	239 000,00	238 414,68	232 000,00
20	Immobilisations incorp.	915,44	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2051	Achat Logiciels	915,44	0,00		
21	Immobilisations corporelles	20 650,37	66 700,00	23 028,69	66 500,01
2118	Autres terrains	0,00	5 000,00	1 344,00	5 000,01
21571	Matériel de voirie	0,00	32 000,00	1 800,00	32 000,00
21578	Autre matériel et outillage	7 533,69	6 700,00	6 398,60	0,00
2183	Matériel de bureau et inform.	4 532,84	5 000,00	2 189,88	10 000,00
2184	Mobilier	8 583,84	10 000,00	11 296,21	10 000,00
2188	Autres immob.corporelles	/	8 000,00	0,00	9 500,00
23	Immobilisations en cours	349 702,33	1 204 440,00	285 641,39	1 037 200,00
2313	Constructions	294 895,87	363 700,00	159 025,32	238 100,00
2315	Installations techniques	54 806,46	840 740,00	126 616,07	799 100,00
040	Opérations d'ordre entre section	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2313	Travaux en régie	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales	722 398,69	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	722 398,69	0,00	0,00	0,00
001	Déficit reporté				67 774,99
	TOTAL DEPENSES	1 401 621,40	1 590 140,00	607 084,76	1 463 475,00

Section d'Investissement – Recettes.

Articles	Libellé	C.A.2012	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
10	Dotations et fonds propres	469 240,78	341 000,00	322 506,44	270 000,00
10222	FCTVA	129 043,78	61 000,00	61 143,07	20 000,00
10223	Taxe d'Urbanisme	90 197,00	80 000,00	61 363,37	80 000,00
1068	Excédent de fonctionnement	250 000,00	200 000,00	200 000,00	170 000,00
13	Subventions d'équipements	100 748,91	251 000,00	100 737,16	213 530,00
1321	Subvention Etat	9 817,50	0,00	0,00	0,00
1323	Subvention Conseil Général	84 323,97	77 500,00	100 737,16	17 230,00
13251	GFP de rattachement	0,00	173 500,00	0,00	196 300,00
1346	Participation voirie et réseaux	6 607,44	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	327 751,34	0,07	501 206,18
1641	Emprunts en euros	0,00	327 751,34	0,07	501 206,18
27	Autres immobilisations finan.	0,00	0,00	0,00	13 338,00
276351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	13 338,00
021	Virement section de fonctionnement		164 329,23		53 734,82
024	Produits des cessions	/	390 000,00	0,00	390 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	173 276,00	22 276,00	22 282,67	21 666,00
192	± ou – valeur sur cession d'immo	108 366,03	0,00	0,00	0,00
2132	Immeuble de rapport	42 633,97	0,00	0,00	0,00
28031	Amortissements frais d'études	610,00	610,00	616,67	0,00
280441	Amortissements Subvt d'équipements	21 666,00	21 666,00	21 666,00	21 666,00
041	Opérations patrimoniales	722 398,69	0,00	0,00	0,00
238	Travaux Pool Routier	722 398,69	0,00	0,00	0,00
001	Excédent reporté		93 783,43		0,00
	Total Recettes Investissement	1 465 664,38	1 590 140,00	445 526,34	1 463 475,00

M. MONTES demande à M. le Maire si la Commune ne réalise pas d'emprunt, est-ce que cela revient à dire qu'il faut qu'elle réalise 500 000 € d'économies dans les dépenses ? M. le Maire répond que cela veut dire que sur toutes les dépenses prévues, beaucoup ne se feront pas.

Le Conseil Municipal vote pour l'approbation à l'unanimité de chaque chapitre de la section investissement du budget communal 2014.

3 – Vote du budget de l'Assainissement 2014 :

M. le Maire donne la parole à Mme BOYE pour présenter en détail le budget de l'assainissement 2014 qui se vote également par chapitre.

Section de Fonctionnement – Vue d'ensemble.

Articles	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
	TOTAL DEPENSES	412 353,00	372 199,98	425 262,00
011	Charges à caractère général	95 700,64	71 298,16	100 200,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	25 000,00	25 000,00
66	Charges financières	74 000,00	73 353,46	69 200,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	8 614,00	44 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	202 652,36	193 934,36	186 862,00
Articles	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
	TOTAL RECETTES	412 353,00	400 369,74	425 262,00
70	Vente produits	204 093,24	213 863,07	166 900,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	36 181,98	36 000,00
75	Autres pdts de gestion courante	40 000,00	55 499,88	66 182,48
77	Produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	0,00
042	Opération d'ordre entre section	90 250,00	89 824,81	90 000,00
002	Résultat fonctionnement reporté	38 009,76		66 179,52

Résultat de clôture de l'exercice 2013 (Fonctionnement) :

400 369,74 – 372 199,98 + 38 009,76 = + 66 179,52 €

(1) Report au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 66 179,52 €.

Section de Fonctionnement – Dépenses.

Articles	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014	
011	Charges à caractère général	95 700,64	71 298,16	100 200,00	
6061	Electricité	35 000,00	30 331,34	35 000,00	Electricité station
611	Prestations de services	40 000,00	37 542,16	50 000,00	Prestations SMEA
6152	Entretien station et réseaux	15 000,00	1 536,83	10 000,00	Entret.réseaux, stations, Asst Auton.
6161	Primes d'assurances (multirisques)	2 100,00	1 690,63	1 700,00	Assurances stations
6222	Rémun.Syndicat pr facturation	3 000,00	0,00	3 000,00	Quittancement
6262	Frais de Télécom.	600,64	197,20	500,00	Frais de téléphone stations
65	Autres charges gestion courante	25 000,00	25 000,00	25 000,00	
658	Coût personnel mis à disposition	25 000,00	25 000,00	25 000,00	Salaires employés à transférer au budget communal
66	Charges financières	74 000,00	73 353,46	69 200,00	
6611	Intérêts des emprunts	74 000,00	73 353,46	69 200,00	Intérêts des emprunts
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	8 614,00	44 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	8 614,00	44 000,00	Reverst redevance (2010, 2011, 2012, 2013,2014) suite transfert compétences au SMEA 31
042	Opérations d'ordre entre section	202 652,36	193 934,36	186 862,00	
675	Valeurs cptables des éléments d'actif cédés	8 059,36	8 059,36	0,00	
6811	Dotations aux amortissements	194 593,00	185 875,00	186 862,00	Amortissements réseaux, stations, assainissements autonomes
	TOTAL	412 353,00	372 199,98	425 262,00	

Section de Fonctionnement – Recettes.

Articles	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014	
70	Ventes pdts	204 093,24	213 863,07	166 900,00	
704	Branchements	56 093,00	94 816,00	46 900,00	Taxe raccordement assainissement
70611	Consommation eaux usées	100 000,00	68 573,31	70 000,00	Consommation eau usée
7064	Redevances fixes	48 000,24	50 473,76	50 000,00	Redevances fixes
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	36 181,98	36 000,00	
748	Subventions en annuités	35 000,00	36 181,98	36 000,00	Subventions sur capital des emprunts
75	Autres produits gestion courante	40 000,00	55 499,88	66 182,48	
758	Rbt contre valeur asst + ctrôle asst aut.	40 000,00	55 499,88	66 182,48	Aide gestion des boues + photovoltaïque+SMEA
77	Produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	0,00	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	5 000,00	5 000,00 (*)	0,00	(*) Vente déboucheur canalisations à la Mairie de BERAT
042	Opérations d'ordre entre section	90 250,00	89 824,81	90 000,00	
777	Quote-part des subvt d'invest.versées	90 250,00	89 824,81	90 000,00	Amortissement des subventions
002	Résultat fonctionnement reporté	38 009,76		66 179,52	
	TOTAL.	412 353,00	400 369,74	425 262,00	

M. PREOTTO demande si l'article 748 est évolutif.

M. le Maire répond que non, et que le Conseil Général subventionnait à hauteur de 16 % le capital des emprunts. Tant que la Commune rembourse le capital, cette subvention court.

Vote à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'approbation par chapitre de la section fonctionnement du budget de l'assainissement 2014.

Section d'Investissement – Vue d'ensemble.

Chapitres	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014
	TOTAL DEPENSES	267 949,37	251 173,14	300 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 999,37	98 867,81	101 500,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	14 800,00	9 000,00
23	Immobilisations en cours	63 700,00	47 680,52	100 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	90 250,00	89 824,81	90 000,00
001	Résultat reporté			
	TOTAL RECETTES	267 949,37	193 934,36	300 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts	0,00	0,00	105 579,77
040	Opérations d'ordre entre sections	202 652,36	193 934,36	186 862,00
001	Résultat reporté	65 297,01	0,00	8 058,23

Résultat de clôture de l'exercice 2013 (Investissement) :

$$251\ 173,14 - 193\ 934,36 + 65\ 297,01 = + 8\ 058,23 \text{ €}$$

Section d'Investissement – Dépenses.

Articles	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014	
16	Emprunts et dettes assimilées	98 999,37	98 867,81	101 500,00	
1641	Emprunts en euro	97 500,00	97 404,72	100 000,00	Rembt capital des emprunts
1681	Autres emprunts	1 499,37	1 463,09	1 500,00	Rbt avance remboursable
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	14 800,00	9 000,00	
21562	Matériel spécifique d'exploitation	15 000,00	14 800,00	9 000,00	Tondeuse frontale+enfouisseur de pierres
23	Immobilisations en cours	63 700,00	47 680,52	100 000,00	
2315	Travaux asst	63 700,00	47 680,52	100 000,00	Travaux : Brcht Promologis (25000€) + Réhabilitation réseaux (75000€)
040	Opérations d'ordre entre section	90 250,00	89 824,81	90 000,00	
139111	Agence de l'Eau	53 800,00	53 787,67	53 800,00	Amortissements des subventions
139118	Autres	1 210,00	1 209,41	1 210,00	/
13912	Région	270,00	263,00	270,00	/
13913	Départements	34 970,00	34 564,73	34 720,00	/
001	Résultat reporté	/			
	TOTAL	267 949,37	251 173,14	300 500,00	

Section d'Investissement – Recettes.

Articles	Libellé	B.P.2013	C.A.2013	B.P.2014	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00	
1312	Région	0,00	0,00	0,00	
1313	Département	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts	0,00	0,00	105 579,77	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	105 579,77	Prêt pour travaux
040	Opérations d'ordre entre section	202 652,36	193 934,36	186 862,00	
21562	Matériel spécifique d'exploitation	8 059,36	8 059,36	0,00	Valeur nette cptable vte déboucheur
281311	Station	143 398,00	134 680,00	134 680,00	Amortissements 2014
281532	Réseaux d'assainissement	51 195,00	51 195,00	51 195,00	/
281562	Service d'Assainissement	0,00	0,00	987,00	/
001	Résultat Reporté	65 297,01		8 058,23	
	TOTAL	267 949,37	193 934,36	300 500,00	

Vote à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'approbation par chapitre de la section investissement du budget de l'assainissement 2014.

4 – Désignation d'un délégué aux Conseils des Ecoles et du Collège :

M. le Maire sollicite la candidature titulaire et suppléante pour représenter la Commune aux Conseils des Ecoles et du Collège.

Mme HERNANDEZ propose sa candidature titulaire pour représenter la Commune aux Conseils des Ecoles Elémentaire et Maternelle.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour accepter la candidature de Mme HERNANDEZ en qualité de déléguée titulaire pour siéger aux Conseils des Ecoles Elémentaire et Maternelle.

Mme DE OLIVEIRA a proposé par procuration sa candidature en qualité de déléguée suppléante pour siéger en l'absence de Mme HERNANDEZ, aux Conseils des Ecoles Elémentaire et Primaire.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour accepter la candidature de Mme DE OLIVEIRA en qualité de déléguée suppléante pour siéger aux Conseils des Ecoles Elémentaire et Maternelle.

Mme HERNANDEZ propose sa candidature en qualité de déléguée titulaire pour représenter la Commune auprès du Conseil d'Administration du Collège.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour accepter la candidature de Mme HERNANDEZ en qualité de déléguée titulaire pour siéger au Conseil d'Administration du Collège.

M. SACAREAU propose sa candidature en qualité de délégué suppléant pour représenter la Commune auprès du Conseil d'Administration du Collège, en l'absence de Mme HERNANDEZ.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour accepter la candidature de M. SACAREAU en qualité de délégué suppléant pour siéger au Conseil d'Administration du Collège.

5 – Désignation des membres pour compléter le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

M. le Maire rappelle que le CCAS est un établissement public administratif communal qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations, etc...).

Le CCAS a une personnalité juridique distincte, c'est-à-dire un budget propre. Son régime juridique relève du droit public.

Il existe une obligation légale pour chaque commune d'ériger un établissement public autonome en matière sociale.

Le CCAS est dirigé par un conseil d'administration qui dispose d'une compétence générale de gestion. L'élection et la nomination des membres du conseil d'administration ont lieu dans les 2 mois du renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil.

Le conseil municipal a fixé à 12 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS le 28 mars 2014:

6 membres élus en son sein par le conseil municipal

6 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le Conseil d'Administration est composé obligatoirement :

- d'un représentant des associations familiales sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- d'un représentant des associations de retraités et de personnes âgées
- un représentant des personnes handicapées
- un représentant d'associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

M. le Maire propose les personnes suivantes :

- ⊙ Pauline BAROLLO
- ⊙ Sabine BRETOS
- ⊙ Sylvine DUPUY
- ⊙ Christophe EXPOSITO
- ⊙ Suzanne FONTANIE
- ⊙ Christine GABREAU

Le Maire est président de droit.

Dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un vice-président, qui le préside en l'absence du Maire.

M. le Maire demande s'il y a des remarques au sujet des personnes proposées.

Il n'y a pas d'objection particulière, M. le Maire pourra nommer ces personnes par arrêté.

6 – Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe :

M. le Maire propose de créer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2014. Cet emploi répond à un avancement de grade de l'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Dès la nomination de l'agent, le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe pourra être supprimé. La demande sera formulée auprès du Comité Technique Paritaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la création de l'emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet.

7 - Classement dans le domaine public communal de la voie de contournement du Collège :

M. le Maire visionne par diapositive la voie de contournement du Collège créée sur des terrains privés communaux de 290 mètres de long et 10 mètres de large :



Cette voie étant ouverte à la circulation et n'ayant pas entraîné d'acquisitions de parcelles privées, M. le Maire propose de la classer dans le domaine public communal.
Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour classer cette voie dans le domaine public communal.

8- Déclassement du chemin rural de Vie Longue avec classement dans le domaine public communal :

M. le Maire visionne par diapositive le chemin rural de Vie Longue de 750 mètres de long et 10 mètres de large. Il part de la Route de l'Aérodrome jusqu'à la rue des Chênes :



Il permettra de desservir les riverains du secteur Coucoures.
Ce chemin étant ouvert à la circulation, M. le Maire propose de le déclasser de chemin rural, pour le classer dans le domaine public communal.
Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour classer le Chemin de Vie Longue dans le domaine public communal.

9 - Révision des droits de place pour les commerçants ambulants :

M. le Maire rappelle la délibération du 23 février 2011 instaurant un droit de place mensuel forfaitaire de 30 € pour les commerçants ambulants s'installant sur la Place du Village en dehors du dimanche matin, jour de marché.

M. le Maire informe le Conseil de plusieurs demandes de stationnement de commerçants ambulants nécessitant la fourniture d'électricité, compte tenu que les marchandises proposées sont alimentaires.

Après discussions, le Conseil Municipal décide, par une voix contre et 22 voix pour, de maintenir un montant forfaitaire mensuel de 30 € pour les commerçants qui n'utilisent pas l'électricité et 50 € forfaitaire mensuel pour ceux qui consomment de l'électricité.

L'ASVP sera en charge de faire respecter le versement de ces sommes.

Ont sollicité un accord pour stationner sur la Place du Village

- la Table à Roulettes (vente de sandwiches style hamburgers)

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

- un bus terrasse vendant des pizzas

Accord du Conseil Municipal par 2 abstentions et 21 voix pour

- un commerçant de pizzas

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

10 – Questions diverses :

10 -1 - M. le Maire informe le Conseil de l'installation de box pour gardiennage d'animaux sise 140 Route de l'Aérodrome.

10 – 2 - M. GARCIA rappelle la commémoration du jeudi 8 mai 2014

10 – 3 - M. AYCAGUER informe l'assemblée qu'il a été réélu Président de la Communauté de Communes du Savès et Mme HERNANDEZ, élue Vice-Présidente.

10 – 4 - M. GARCIA` informe l'assemblée qu'il a été élu Président du SIAS ESCALIU (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale).

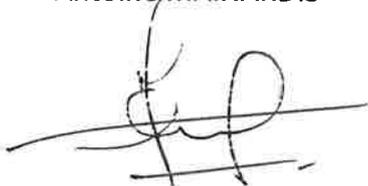
11 - Dates des prochaines réunions:

- 25 mai : Elections Européennes
- 27 mai à 18 H : Maire – Adjoints et Conseillers délégués
- 5 juin à 21 H : Conseil Municipal
- 17 juin à 18 H : Maire – Adjoints et Conseillers délégués
- 19 juin à 21 H : Conseil Communautaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

Le Secrétaire de Séance,

Antoine MAINARDIS



L'Adjoint au Maire,

Florian GARCIA

